CFVU 09-10-2020 Document 02.01



# RAPPORT D'ACTIVITE 2019/2020 SCFC



#### CONTEXTE

Le diagnostic réalisé par le cabinet Ymago au printemps 2018 et l'évolution des missions confiées au SCFC ont conduit à une redéfinition de ses missions. Par ailleurs, le cabinet Ymago ayant constaté l'absence d'outil de gestion et de pilotage des recettes Formation Continue a préconisé le déploiement de FCA Manager, outil de gestion et de pilotage de l'activité de Formation Continue et la mise en place d'un Système de Management de la Qualité permettant d'évaluer et d'améliorer la qualité des services rendus aux usager.es via l'obtention de la certification de services FCU.

#### **SES MISSIONS**

Le SCFC a tout d'abord un rôle d'appui aux usager.es, guichet unique d'entrée à la formation. Il a vocation :

- à accueillir et conseiller les usager.es sur l'offre de Formation Continue et VAE et les dispositifs de financement ;
- à assurer la gestion administrative et financière depuis les inscriptions jusqu'à la facturation pour la formation continue

#### Il est chargé :

- d'accompagner ou conseiller les composantes en matière d'ingénierie de formation, pédagogique, financière ou de certification pour concevoir de nouvelles formations (DU, Licence Pro...), adapter des formations existantes (blocs de compétences, alternance ...) et enregistrer les certifications (RNCP, répertoire spécifique)
- d'analyser l'environnement économique de la région, d'assurer le benchmarking, d'identifier les besoins en termes d'emploi et de compétences
- d'assurer une veille juridique et sur le monde socio-économique diffusable et transférable aux personnels de l'Université
- de développer et valoriser l'offre de formation continue avec les partenaires externes
- d'accompagner les composantes dans le développement de formations en alternance dont l'apprentissage.

Le SCFC participe **au pilotage de l'activité Formation Continue**, à l'aide à la décision de l'équipe de direction et à la conception des outils de contrôle de gestion nécessaires à l'analyse, au pilotage et à la régulation de l'activité Formation Continue et avec la DAF à l'élaboration d'une comptabilité analytique et du contrôle interne. Il est chargé d'établir le bilan annuel des recettes FC avec l'agence comptable.

Il a pour finir la conduite des deux projets structurants préconisés par le cabinet Ymago en l'occurrence :

- la mise en œuvre de la démarche qualité
- le déploiement FCA Manager



# AMELIORATION DE LA LISIBILITE DE L'OFFRE DE FORMATION CONTINUE ET DE L'INFORMATION AUX USAGER.ES

Pour améliorer l'information aux usager.es, et fluidifier les contacts, dès 2019, le SCFC met en ligne sur les pages dédiées à la FC sur le site internet de l'université une FAQ et un premier formulaire de contacts. La refonte des sites et la réforme de la formation professionnelle le conduisent fin 2019 à remanier ses pages pour apporter l'information la plus complète, la plus lisible et la mieux ciblée aux usager.es (offre de formation structurée, cible : particuliers/ entreprises, dispositifs de financements, enrichissement de la FAQ). Dans un même temps, un travail est initié avec le SAMS, pour mettre en ligne un formulaire de contacts qui fluidifie les flux de messages et oriente au mieux les usager.es en fonction des demandes les plus récurrentes : demande de conseil sur un projet de formation, sur les modes de financement, demande de devis, informations sur l'inscription administrative. Ce formulaire permet de réduire les délais de réponse aux usager.es et a fait ses preuves en période de confinement.

En parallèle, pour structurer l'offre de formation continue de l'Université, le SCFC a travaillé en lien étroit avec les UFR / instituts à la construction d'un livret Formation Continue. Ce travail a été mené avec la chargée de mission communication de la DFVE, les composantes et la DIRCOM. Il a permis la conception d'un premier catalogue fin 2019 et a pour finalité de promouvoir et valoriser l'offre de formation continue de l'Université.

#### CONSEIL, INFORMATION, ORIENTATION

**Sur le dispositif VAE**, le pôle Accueil, Gestion, Conseil répond par an à plus de 650 demandes (mails et téléphone) et reçoit en moyenne 75 candidat.es en réunions d'informations collectives.

Il a participé à la mise en place de la plateforme AVRIL la VAE FACILE, à l'initiative de pôle emploi et répondu à plus de 60 demandes prescrites.

Sur l'ensemble des dossiers reçus, 60 dossiers sont en moyenne étudiés en recevabilité, et 50 retenus. 90 candidat.es sont accompagné.es dans la rédaction de leur dossier par le SCFC ou des enseignant.es référent.es, ces accompagnements aboutissent en moyenne à l'organisation d'une trentaine de jurys. Dont 95% obtiennent une validation totale et 5% une validation partielle.

Pour répondre aux commandes de la DIRECCTE et dans le cadre de la plateforme des certificateurs pilotée par Via Compétences, le pôle participe à un projet de VAE collectives depuis 2019, pour les conseillèr.es d'orientation psychologue du travail. 5 candidat .es de l'académie de Grenoble ont obtenu leur VAE en 2019 et 5 autres stagiaires des académies d'Aix Marseille, Versailles et Dijon sont actuellement accompagné.es.

Les conseiller.es participent à différents groupes de travail ou d'échanges de pratiques, notamment, au groupe de travail inter-certificateurs régional pour les demandes de VAE collectives animé par la DIRECCTE.

Les conseiller.es participent à l'accompagnement des candidat.es dans leur démarche de VAE en animant des ateliers VAE en méthodologie, préparation à l'entretien avec le jury, en moyenne 12/an.

Dans le cadre du **CPF de Transition**, nouveau dispositif mis en place avec la réforme de la formation professionnelle et finançant les parcours de formation répondant à un projet de reconversion, les



conseiller.es ont été amené à s'adapter aux nouvelles exigences imposées par le Fongecif pour instruire les dossiers de financement notamment en organisant des bilans de positionnement et des tests en langue.

En 2019, les conseiller.es ont mené plus de 60 entretiens conseils et bilans de positionnement sur la seule période de mi-avril à septembre 2019. Cependant, seulement 6 dossiers ont été jugés recevables par le Fongecif qui priorise les niveaux infra Licence.

De mai à juillet 2020, une référente a été nommée en interne pour coordonner les relations avec Transition et nous a permis de nous adapter aux procédures numériques et aux calendriers pour la complétude des demandes de Congé Personnel de Formation de Transition, pendant le confinement. Sur une trentaine de dossiers déposés, 27 ont été acceptés sur le 1<sup>er</sup> semestre 2020.

En gestion administrative et financière, en 2019, le SCFC suit plus de 1500 inscriptions en Formation continue dont 1/3 pris en charge par des tiers.

La loi sur « la liberté de choisir son avenir professionnel » (loi du 5 Septembre 2018) a donné de nouveaux droits aux individus pour leur permettre de choisir leur vie professionnelle tout au long de leur carrière.

Le CPF (Compte Personnel de Formation) a été monétisé et converti en euros au 01/01/2019¹, la gestion a été externalisée à la Caisse des Dépôts et Consignation. Une application EDOF (Espace Dédié aux Organismes de Formation) : plateforme d'achat de la formation permettant de financer la formation dans le cadre du CPF a été ouverte au public en Novembre 2019. Le CPF est l'outil de la formation professionnelle pour sécuriser les parcours.

Le CPF permet depuis à tout individu (33 millions d'utilisateurs) de mobiliser son CPF pour financer une formation certifiée (RNCP ou RS), ce dernier bénéficiant d'un abondement annuel s'élevant à 500 €/an dans la limite d'un plafond de 5000 € pour les salarié.es au moins à mi-temps et dont le niveau de qualification est supérieur au niveau 3. Le titulaire accède à l'ensemble de l'offre de formation éligible et publiée par les Etablissements.

A savoir, le montant moyen estimé du CPF au 21 Novembre 2019 s'élevait à 2 600 €.

Dès l'ouverture de la plateforme, Le SCFC a instruit ce dossier afin d'accompagner les responsables pédagogiques dans la publication de leur offre.

Les contraintes RH au sein du SCFC et les délais de réponse aux candidat.es imparti.es par la Caisse des Dépôts nous ont contraint à prioriser les publications et à faire le choix de publier uniquement dans un premier temps les parcours aménagés accueillant le maximum de Stagiaires FC.

Pour mener à bien ce projet, le SCFC a d'abord sensibilisé les composantes qui avaient développé des parcours aménagés ou spécifiques à la FC ( ICOM, ASSP, SEG, ISPEF, IUT, LESLA, Psycho, Langues) et animé des séances de formation pour la prise en main de l'application.

Les responsables pédagogiques ont ensuite été accompagné.es par le SCFC dans la publication de leur offre.

Des process ont été rédigés afin de définir avec les RAF, les charges afférentes aux composantes et au SCFC.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Hors fonction publique



Aux composantes, il revient de valider les entrées en formation, les sorties et l'assiduité, au SCFC d'assurer la gestion de l'inscription, la négociation, le suivi du dossier et la facturation.

Le SCFC assure la hotline tout au long de l'année en lien avec France Compétences.

EDOF a conduit au changement de nos modes de gestion.

A aujourd'hui, une douzaine de parcours et le dispositif VAE sont publiés sur EDOF:

- SEG -Master ESS
- > IUT DUT QLIO
- > LESLA -DUMI, DAEU
- Psycho les dispositifs CFP et FPP
- ASSP, les Masters Egalités, SDO et ANACIS
- > ICOM, les Masters BIBD, OPSIE
- ➤ En langues, Linguaskill pour les formations courtes
- le dispositif VAE

En juillet 2020, une centaine de candidat.es avaient activé leur CPF sur ces parcours.

Depuis le 08/07/2020, Pôle Emploi peut abonder un CPF, directement sur la plateforme EDOF et depuis début Septembre les entreprises.

EDOF devient le dispositif de financement incontournable de la Formation Continue.

Avec des droits attachés à la personne et un accompagnement du SCFC dans les projets d'évolution professionnelles des individus, le CPF devient un outil permettant à chaque salarié ou demandeur d'emploi, de gagner en autonomie, d'être en capacité de construire son parcours et de le rendre acteur de son parcours professionnel.

#### MAINTIEN OU DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

Que ce soit dans le cadre de la VAE ou de la Formation Continue, le SCFC s'attache à maintenir ou développer ses partenariats.

Avec des partenaires institutionnels,

- comme pôle emploi,
   en contribuant à la mise en place d'une plateforme AVRIL la VIE FACILE,
   en organisant une demie journée de formation Kairos en partenariat
- ✓ avec l'APEC, en participant pour la première fois à leur salon annuel et assurer la promotion de la FC et de la VAE
- ✓ avec Transition Pro (fongecif), en nommant un référent interne
- ✓ avec le rectorat, la plateforme des certificateurs et via compétences, en participant aux groupes de travail
- ✓ la DIRECCTE, en répondant à des demandes de formation portées par l' UDL ou des projets de VAE collectives
- √ la Région, principalement dans le cadre du subventionnement du DAEU
- ✓ Avec, la COMUE de Lyon, en participant aux comités de pilotage et aux groupes de travail
- ✓ Les CFA hors les murs, en particulier FORMASUP, partenaire historique de l'Université et le CFA régional de Dardilly

•••



Avec les partenaires économiques,

√ avec les OPCO ou associations professionnelles (OPCO ET, ATLAS, COHESION SOCIALE, SYNTEC)
pour promouvoir notre offre

# INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PROJETS DE FORMATION POUR REPONDRE AUX BESOINS EN COMPETENCES DU TERRITOIRE

### Développement de nouveaux projets de formation FTLV en réponse aux besoins du marché en Région

Le SCFC a accompagné les enseignant.es chercheur/euses souhaitant créer de nouveaux diplômes (principalement ouverts à l'alternance mais pas seulement), pour répondre aux besoins des entreprises et établissements. Ainsi, La faculté de Droit Julie-Victoire Daubié a vu naître un 4eme parcours « *Droit des événements sportifs et culturels* » pour sa mention de Master Droit privé ; l'UFR Temps & Territoire, la nouvelle mention de licence professionnelle « *Métiers de l'aménagement et du territoire, parcours : Nature en ville* » ; la faculté des langues, un nouveau parcours de licence professionnelle « *Négociation — commercialisation des Prestations touristiques spécialisées* ». Hors alternance cette fois, mais avec un public exclusivement en formation continue, le *DU « Logement d'abord* » a rejoint l'offre de formation FC de la faculté Anthropologie, Sociologie et Science politique.

Le SCFC a participé également au développement de projets portés par la Région Aura, conduits par les Vice —Président.es en charge du Numérique et délégué à la Formation Continue et à l'Alternance, en participant à l'instruction et à la réponse de l'appel à projet AMI « Campus Région numérique ». Il s'agissait d'une part, de permettre la labellisation de nos formations diplômantes sur les thématiques du numérique et de l'informatique, mais aussi de mettre en place une offre de modules courts récemment développés par l'Institut de la communication (datamining, maîtrise de logiciels spécialisés en statistique et science des données comme « R », etc...).

Des outils d'aide à la création de nouvelles formations ont été mis en place sous forme de Kits ou de formations collectives, proposées au plan de formation de l'établissement. La durée du process d'accompagnement d'un nouveau parcours diplômant est d'en moyenne d'1 an.

# INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT FTLV POUR REPONDRE AUX DIFFERENTES REFORMES

### Participation à la finalisation des fiches RNCP des mentions nationales avec le SCUIO\_IP et l'UDL initiée par le Ministère

Pour assurer la conformité des diplômes nationaux et de l'offre certificative dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, et dans la suite du travail entrepris par le SCFC et le SCUIO\_IP il y a quelques années déjà, consistant à faire référencer les diplômes de l'université et notamment les mentions de masters et leurs parcours (65 fiches mentions intermédiaires (110 parcours)), le service a poursuivi le travail à l'occasion de la Masters' Chain portée par la DGESIP et l'UDL. Il a ainsi participé à



la réalisation de 27 fiches nationales de mention de master. La Masters' Chain s'est achevée en novembre 2019.

### Ingénierie de certification et référencement des Diplômes Universitaires au RNCP ou Répertoire spécifique pour mobiliser des financements et faciliter l'accès aux formations

La nouvelle loi sur la Formation Professionnelle ayant bouleversé le paysage de la formation, le SCFC a poursuivi sa démarche de référencement des diplômes universitaires, initiée d'abord auprès de la CNCP avant 2019, et maintenant auprès de *France Compétence*. Les DU peuvent être enregistrés soit au RNCP (Répertoire National des certifications Professionnelles) pour les diplômes préparant à un « métier » selon les critères « France Compétence », soit au répertoire spécifique, pour les certifications préparant à une grande compétence complémentaire à un métier.

En 2019/20, le SCFC a accompagné avec l'appui du Cabinet Lafayette 2 DU :

- ✓ le DU Logement d'abord de la faculté ASSP,
- ✓ le DU Médiation de la Faculté de Droit Julie Victoire Daubié

La création de DU répondant aux critères d'éligibilité aux répertoires est une démarche longue (9 mois en moyenne), sans compter le délai de traitement par France Compétence (3 mois), sans garantie de résultat. Grâce à cette expérience, le SCFC a transféré à l'Institut de Psychologie la méthodologie pour son DU *Analyse de la pratique et régulation institutionnelle*.

Seules les formations enregistrées à l'un des deux répertoires sont éligibles au CPF (Compte Personnel Formation), c'est pourquoi l'enregistrement de nos DU aux répertoires est enjeu fort pour l'université Lyon 2, notamment financier, au-delà de la seule visibilité qu'apporte l'enregistrement. Un Kit méthodologique, ainsi qu'une formation ont été mis en place par le pôle Ingénierie Développement pour accompagner les responsables pédagogiques dans cette démarche. Ce travail d'enregistrement se poursuivra en 2020\_2021 en lien avec l'approche par compétences d'ailleurs. En effet la mise en place de référentiels de compétences et d'évaluation est obligatoire. Ils constituent des pièces incontournables à déposer pour chaque certification.

## Accompagnement à l'approche par compétences pour développer des formations plus professionnalisantes

SCFC, notamment le pôle Ingénierie-Développement soutient et accompagne le déploiement de l'approche par compétences sur les diplômes professionnalisants (LP, master2, DU) auprès des composantes, de la Direction, et des Vice-Président.es délégué.es à la formation continue et alternance, et délégué à l'accréditation des licences et à l'évaluation des formations dans le cadre de l'arrêté licence notamment. En effet, l'approche « APC » constitue l'un des enjeux importants de la prochaine accréditation (2022). A terme, la démarche APC a pour objectif de permettre l'individualisation des parcours pour les licences et / ou de modulariser tous les diplômes.

Le marché du travail est marqué par une augmentation du nombre de transitions professionnelles depuis trente ans et aujourd'hui 16% des actif/ves sont concerné.es par les transitions professionnelles. Faciliter les mobilités est un enjeu central pour les politiques publiques, afin qu'elles soient choisies plutôt que subies et qu'elles s'inscrivent dans des parcours professionnels ascendants. Pour ouvrir le champ des possibles, il faut donc identifier les compétences transversales, et mobilisables dans différentes situations de travail, qui vont favoriser le passage d'un métier à un autre (exemple rédaction, maitrise des outils informatiques ...). Dans cette optique et pour raccourcir les parcours de formation, le SCFC est chargé d'accompagner les Enseignant.es chercheur.ses dans l'approche par compétences et de présenter leurs formations en blocs de compétences. C'est pourquoi



le SCFC a proposé une méthodologie de construction en blocs de compétences pour l'établissement, adaptée aux parcours des diplômes et permettant ainsi de « colorer » l'offre de formation locale.

Le SCFC accompagne les équipes d'enseignant.es chercheur/ses en proposant des ateliers inscrits au plan de formation de l'université Lyon 2 ou un accompagnement individuel sur mesure à la demande des doyens ou responsables pédagogiques par exemple (ex : intervention à la faculté de Droit Julie Victoire Daubié). Des kits pédagogiques ont été réalisés et mis à la disposition des enseignant.es chercheur/ses.

#### Développement de l'alternance

Le développement de l'alternance et notamment de l'apprentissage a été inscrit dans le projet d'établissement. Les perspectives de développement de l'alternance et en particulier de l'apprentissage en lien avec la Réforme de la Formation Professionnelle ont ainsi conduit l'Université à créer son propre CFA en octobre 2019 et à le rendre opérationnel dès la rentrée 2020. La libéralisation du marché de l'apprentissage nous a conduit à inciter les responsables de diplômes à développer l'apprentissage qui rentre désormais dans le champ de la formation professionnelle. 5 responsables pédagogiques ont été accompagné.es pour ouvrir en septembre 2020 leur formation à l'alternance.

Le SCFC a ainsi accompagné les enseignant.es chercheur/euses dans l'adaptation de leur maquette pédagogique et de leur calendrier pour permettre à de futur.es alternant.es, d'intégrer leur parcours :

#### ✓ A I'ICOM:

- Master 2 Informatique Data Mining
- Licence Professionnelle Métiers de la communication-Chef de projet Communicationparcours logiciels libres et conduite de projets
- o Licence Professionnelle Conduite de projet Web
- ✓ Faculté Julie Victoire Daubié :
  - o Licence Professionnelle Droit –Procédures et Métiers du Contentieux
- ✓ UFR Temps & Territoire
  - Master 2 Archéologie Sciences pour l'Archéologie

La gestion des formations en apprentissage a été confiée au CFA Lyon 2 piloté par le SCFC. Le SCFC a vu ainsi ses missions s'élargir à la direction du CFA.

# <u>DEVELOPPEMENT DE PROJETS STRUCTURANTS POUR LA FORMATION</u> CONTINUE

En 2018, l'équipe présidentielle a souhaité structurer davantage l'activité FC et a sollicité le cabinet Ymago pour la réalisation d'un audit. Pour répondre aux préconisations du cabinet Ymago, deux projets structurants sont conduits par le SCFC : la démarche qualité et le déploiement de FCA Manager. La démarche qualité a été lancée avec le recrutement du chargé.e de mission qualité et une équipe



projet constituée dès septembre 2019. Le suivi du projet est validé par un COPIL présidé par la Vice-Présidente Formation et Vie étudiante et le Vice-président Délégué à Formation Continue et à l'Alternance.

Fin 2019, le SCFC a conduit les autodiagnostics avec les UFR et services concernés dans le cadre de la démarche qualité FC et finalisés. Les autodiagnostics ont permis l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action de remédiation et de hiérarchisation en lien avec les composantes et des groupes de travail ont été constitués : suivi post formation, évaluation des formations...

En lien avec la direction, le système de management de la qualité est en cours de définition et la cartographie des processus en cours d'élaboration. D'ores et déjà un certain nombre de nos process ont fait l'objet de groupes de travail avec les équipes des pôles gestion conseil et ingénierie développement, afin d'aboutir à une description des process sous forme de logigrammes.

En lien avec le déploiement de FCA Manager et dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, le SCFC a participé avec la DAJIM à la rédaction d'un règlement intérieur spécifique à la FTLV et à l'apprentissage ainsi que des Conditions Générales de Vente, de même qu'un travail d'harmonisation et de modélisation des conventions et contrats répondant aux critères qualité a été finalisé.

Le déploiement de FCA Manager initialement prévu en Juillet 2019 a été reporté en 2020 à l'initiative de l'AMUE.

Cependant et dans l'attente du lancement du déploiement par l'AMUE, une équipe projet a été constituée (DSI, SAMS, SCFC) et un premier COPIL organisé avec le Vice-président en charge du numérique et du Vice-président Délégué à la Formation Continue et de l'Alternance.

Une première approche des fonctionnalités de FCA Manager ainsi qu'un travail sur l'urbanisation du système ont été entrepris.

Au premier semestre 2020, le SCFC en lien avec la DSI et le SAMS a paramétré les différentes bases (test, préproduction et production) et procéder aux différents tests. Des séances de formation à l'outil ont également été organisées.

Par ailleurs et pour accompagner les enseignant.es chercheur/euses dans la création de formation continue, le SCFC et la DAF expérimentent une **matrice financière** pour la création de nouvelles formations.

En effet, le développement de nouvelles formations mais aussi l'obligation d'une comptabilité analytique et séparée dans le cadre de la FC et du CFA, obligent l'université à mettre en place un outil financier d'aide à la décision pour évaluer la soutenabilité des formations et négocier avec les partenaires pour établir les conventions. Ce prototype « lyon2 », en cours de test avec les Responsables Administratif/ves et Financier.es de certaines composantes, a été construit en s'inspirant de matrices déjà opérationnelles (FCU, Ministère, Formasup et DAF Lyon 2). Il répond à plusieurs objectifs:

√ développer une lecture commune de la structuration des formations avec des terminologies communes (heures de face à face pédagogique et heures périphériques d'accompagnement à la formation, coûts par apprenant, dépenses, recettes, tarifs...),



✓ bénéficier d'un outil d'aide à la décision unique et commun, au service d'une culture commune financière et FTLV et répondant aux différents dispositifs.

Il s'agit d'un outil au service d'une stratégie de développement de la FTLV permettant d'assurer une meilleure tarification de l'offre FC en tenant compte des charges internes à l'établissement et des prix pratiqués sur le marché. Ce prototype sera transféré à toutes les composantes en 2020\_2021 après expérimentation.

#### **EVALUATION ET OUTILS DE PILOTAGE FINANCIER**

Pour répondre aux **enquêtes ministérielles**, le pôle Accueil, Gestion, Conseil, travaille en lien étroit avec le SESAP pour la réalisation des enquêtes 6 et 67 relatives à la VAPP et à la VAE.

L'identification des candidat.es bénéficiant d'une VAPP rendu complexe par les divergences de pratiques au sein des UFR, le pôle Accueil, Gestion, Conseil a proposé d'organiser en concertation avec les Directeur/rices d'UFR, des ateliers d'échanges de pratiques et d'harmonisation dans le respect du cadre réglementaire.

Les ateliers ont débuté en fin d'année 2019 et ont abouti, en 2020, à la formalisation de plusieurs outils (formulaire de demande de VAP, guide du candidat, procès-verbal de commission).

Cependant, la restitution du travail mené par le SCFC auprès des directeur/trices de composantes n'a pu aboutir du fait du confinement. Seuls les gestionnaires du SCFC et quelques gestionnaires de scolarité ont été informé en Mai dernier du travail mené. Le SCFC espère conduire rapidement une information après des composantes pour permettre d'harmoniser au mieux les pratiques et clarifier les indicateurs.

Le SCFC a travaillé en étroite collaboration avec l'agence comptable et de la DAF, à améliorer la traçabilité des recettes FC.

Le tableau des recettes a été ainsi révisé afin de faciliter l'agrégation des recettes dans l'établissement de l'exercice financier de fin d'année et du Bilan Pédagogique et Financier, ce tableau a été déployé à tous les services FC de l'Université (psychologie, LESLA, IUT). Ce tableau est régulièrement, transmis aux UFR pour assurer leur suivi budgétaire.

En lien étroit avec les composantes, le SCFC, a fait évoluer la politique tarifaire début 2019 et proposé de mettre en place une grille d'exonération qui tient compte de leur situation financière et familiale, et anticipe l'utilisation du CPF dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle dont la plateforme d'achat a été mise en place le 21 novembre 2019.

Depuis 2019, le SCFC participe avec la DIRCOM, l'agence comptable et les composantes au pilotage de la collecte de la Taxe d'apprentissage.

#### **PROFESSIONNALISATION DES ACTEUR/TRICES**

Pour mieux accompagner la réforme, le service propose depuis 2019, tout au long de l'année des formations thématiques au plan de formation de l'Université.



Une dizaine de formations ont été mises en place : VAPP/ VAE, Approche Par compétences théorique, Approche Par Compétences pratique (APC), création de nouvelles formations accueillant des publics FC ou en alternance, création de DU, enregistrement de formation au RNCP ou Répertoire Spécifique, réforme de la Formation Professionnelle, etc...

Par ailleurs, Les ingénieur.es du SCFC sont sollicitées par les responsables pédagogiques de filières notamment en Sciences de l'Education, pour intervenir en formation auprès des étudiants en VAE, approche par compétences.

Enfin, pour faire évoluer ses pratiques ou professionnaliser les acteur/trices de la formation, le SCFC participe à des groupes de travail organisés par la FCU (réseau des directeurs Formation Continue) sur des thématiques de la VAE, l'apprentissage, du CPF ..., aux réunions et aux COPIL UDL.



### **ANNEXES**

#### **ANNEXE 1 : Exemple de réalisations**

Réalisations SCFC	Utilisateurs cibles
KIT Création de diplôme	Enseignant.es chercheur/euses, composantes, ingénieur.es pédagogiques, responsables pédagogiques
Kit Création d'un DU	Enseignant.es chercheur/euses, composantes, ingénieur.es pédagogiques, responsables pédagogiques
Kit enregistrement Répertoire spécifique et RNCP	Enseignant.es chercheur/euses, composantes, ingénieur.es pédagogiques, responsables pédagogiques
Livret de formation FCA Manager	Gestionnaires Conseiller/eres Référent.es Formation Continue
Note sur la détermination du régime Formation Continue et Initiale	Personnels SCFC, composantes et grand public (via site internet)
Note sur les dispositifs FC	Personnels SCFC, composantes et grand public (via site internet)
Note sur le contrat de professionnalisation et le contrat d'apprentissage	Personnels SCFC, composantes et grand public (via site internet)
	Note 1 : composantes LESLA (DAEU), LESLA-CFMI (DUMI) LANGUES (linguaskill), Psychologie (CFP et FPP)
Notes sur le fonctionnement de la plateforme EDOF, pour la mobilisation du CPF	Note 2 pour les RAF des formations aménagées à ISPEF, ICOM , SEG, ASSP
	Note aux composantes pour les parcours classiques
Notes sur le process d'inscription sur e-candidat	Note aux RAF pour les parcours aménagés FC et FORSE (parcours pilotes)
Conditions Générales de Vente	Usagers Gestionnaires FC
Règlement Intérieur Formation tout au long de la vie et alternance	Usagers FC et alternance
Modélisation des contrats de formation, des conventions, des devis et attestation de présence dans le cadre de la démarche qualité	Gestionnaires, Référent.es FC
Prototype Livret d'apprentissage Process alternance	Responsables pédagogiques, apprenti.es, Maitre.sse d'apprentissage  Apprenti.es, stagiaires FC  Responsables pédagogiques, référent.es FC, entreprises
Prototype Maquette financière	RAF, Responsables pédagogiques, SCFC
i rototype wiaquette jiiianciele	inai, nesponsables pedagogiques, scrc



#### ANNEXE 2 : BILAN 2019 (source BPF, comptes financiers consolidés)

UNIVERSITE LYON 2	
Recettes Formation Continue 2019	5 134 710 €
Financement OPCO	
Alternance	3 137 391 €
CPF	31 567 €
Plan de développement des compétences	51 261 €
Financement Entreprises	488 456 €
Pouvoirs publics	149 175 €
Financements individuels	1 055 921 €
Autres	16 199 €
Dont recettes gérées par SCFC	
Recettes Formation Continue 2019	1 808 011 €

Nombre de stagiaires Formation professionnelle Université Lyon 2: 2991 dont 1/3 géré par le SCFC



#### **ANNEXE 3: EQUIPE**

Florence Feutrie, Directrice du SCFC

Jean Paul Freycon, Chargé de mission qualité

#### Pôle Ingénierie Développement

Aude Petignier, Responsable

Céline Kaczmarek, Référente Alternance

#### Pôle Accueil, Gestion, Conseil

Ghislaine Fernandez, Responsable

Lucie Riche, Conseillère FC et VAE

Isabelle Seux, Conseillère FC et VAE

Nathalie Ollagnier, référente administrative

Eve Rothberg, Référente métier

Thibault Duperron-Seillac, gestionnaire administratif et financier

Salima Souadnia, gestionnaire administrative et financière